

Réunion du 06 août 2023 à 21 heures

Convocation en date du 01 août 2023.

Sont présents : M. **BÉCARD** Nicolas, M. **BILLEPINTE** Thierry, Mme **CAMICAS** Anne-Marie,
M. **DUCOURNAU** Marc, M. **FAUQUÉ** Olivier, Mme **FORT** Agnès, Mme **GAYRIN** Laure,
M. **PAGES** Lilian, M. **ROUSSEAU** Philippe.

Absente: Mme **LABORDE** Charlène.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 h 15.

Mme **CAMICAS** Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2023 est lu et approuvé par le Conseil Municipal, il est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

- CLECT

Suite à la dernière réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées nous avons reçu un tableau récapitulatif des propositions émises par les communes ayant répondu sur la voirie, le scolaire, les nouvelles compétences déjà prises mais non comptabilisées et la fiscalité.

Il s'avère que ce tableau ne retranscrit pas l'intégralité des propositions que le Conseil Municipal de Lelin-Lapujolle avait émises notamment pour l'actualisation des Taxes Professionnelles de chaque commune.

Le Conseil Municipal décide de demander le rectificatif du tableau récapitulatif et que chaque commune reçoive les propositions des autres communes afin de pouvoir continuer les travaux en toute transparence.

- PLUi

La CDPNAF a émis des réserves sur certains terrains de notre commune proposés comme constructibles.

Lors de la conférence des maires, des explications ont été demandées par M. le Maire et normalement, après une vive discussion, nous pourrions garder l'intégralité de nos surfaces constructibles.

VIREMENT de CRÉDIT

Suite à la mise en place du M57, la subvention de 190 € perçue en 2021 pour l'achat d'une urne doit être enregistrée au compte 1348.

SUBVENTION

Nous avons reçu le versement de la DETR pour les travaux à l'église de Lapujolle pour un montant de 6 895, 18 €.

INVESTISSEMENT

Les travaux sur le pont, route des pesquets, débuteront mi-septembre 2023.

Nous devons relancer les entreprises Marque et Barutot pour les travaux prévus septembre et octobre 2023.

QUESTIONS DIVERSES

L'unification des deux communes de Lelin et Lapujolle s'est réalisée en 1822.

L'année dernière, le Conseil Municipal n'a pas pu le fêter. Aussi, nous proposons à tous les habitants de la commune de Lelin-Lapujolle de se retrouver le dimanche 17 septembre 2023 à 11 heures afin de réaliser une photographie pour immortaliser l'évènement. Un apéritif dinatoire clôturera ce moment de convivialité.

La réunion s'achève à 23 h 30.

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne- Marie